



## LE MOT DU MAIRE

Cela fait déjà un an que vous avez mis en place une nouvelle équipe municipale. Permettez-moi de vous remercier de la confiance que vous nous avez faite.

Je voudrais également remercier très sincèrement tous les conseillers municipaux qui composaient l'ancienne équipe pour le travail accompli au cours de ces six dernières années et qui pour des raisons diverses se sont retirés.

Les travaux de restauration de l'extérieur de l'église devraient se terminer en 1997-1998. J'espère, tout comme vous, que nous pourrons continuer la restauration et attaquer la partie intérieure de cet édifice qui retrouvera ainsi sa splendeur d'antan.

J'en profite également pour souhaiter la bienvenue à nos nouveaux restaurateurs et espère de tout coeur qu'ils réussiront dans leur entreprise.

En tant que Président du Syndicat intercommunal à Vocation Unique "Les trois vallées" j'ai le plaisir de vous annoncer que tous les ouvrages de la Dive bénéficieront d'une restauration par tranche.

Si vous avez des idées à exprimer, des remarques à formuler, des projets d'animation, Vous pouvez vous adresser au secrétariat de la mairie qui se tiendra à votre disposition. Vos suggestions seront toujours les bienvenues !

Enfin, j'espère que ce bulletin répondra à votre attente et que vous prendrez plaisir à le lire.

G. BAUDRON

**BULLETIN MUNICIPAL**

**N°1 JUILLET 1996**

## LE CONSEIL MUNICIPAL

**MAIRE :** BAUDRON Gilles  
62 ans retraité exploitant  
Grand'Rue  
79600 MARNES

**1er ADJOINT :** BERLOT-PAIN Nicole  
59 ans retraitée institutrice  
(Aide-Sociale, Etat-Civil) Rue de l'Eglise  
79600 MARNES

**2ème ADJOINT :** AUDEBRAND Roger  
58 ans Artisan maçon  
(Police Municipale, voirie, bâtiment) Rue de la Cueilie  
79600 MARNES

**3ème ADJOINT :** METAIS Guy  
62 ans retraité policier  
(Police municipale, location bâtiment-matériel) Rue de l'Eglise  
79600 MARNES

**CONSEILLERS MUNICIPAUX :**

GUILBOT Paul  
51 ans instituteur  
Rue de la Grève  
79600 MARNES

PERCEAU Philippe  
39 ans ouvrier d'usine  
Rue de la Grève  
79600 MARNES

TURPAULT Bernard  
42 ans Exploitant agricole  
Grand'Rue  
79600 MARNES

MORTON Gisèle  
64 ans Retraitée Exploitante  
LION  
Rue de la Fontaine  
79600 MARNES

CHARLOT Gilles  
41 ans Chauffeur  
Route d'Assais  
79600 MARNES

BEAUDRON Robert  
63 ans Retraité Exploitant  
Rte de St-Chartres  
79600 MARNES

CHUPIN Patrice Daniel  
28 ans Mécanicien-Chauffeur  
rue de la Gargouille  
79600 MARNES



## SAVIEZ-VOUS QUE...?

### LE SECRETARIAT DE LA MAIRIE

( JOUR	( MATIN	( APRES-MIDI
( LUNDI	( FERME	( 13h30 à 18h00
( MARDI	( 09H10 à 12H40	( FERME
( MERCREDI	( 08H30 à 12H30	( FERME
( JEUDI	( 09H10 à 12H40	( FERME
( VENDREDI	( FERME	( 13H30 à 18H00

### LES FICHES D'ETAT CIVIL

Pour faire établir une fiche d'état civil ou une fiche d'état civil de nationalité : ADRESSEZ-VOUS A N'IMPORTE QUELLE MAIRIE

\* Pour une fiche individuelle d'état civil

Munissez-vous de votre livret de famille ou d'un extrait d'acte de naissance et de votre carte d'identité en cours de validité.

\* Pour une fiche familiale d'état civil

- munissez-vous de votre livret de famille

\* Pour une fiche d'état civil et de nationalité

- munissez-vous en outre de votre (ou des) carte(s) d'identité en cours de validité.

### LE LIVRET DE FAMILLE

Pour obtenir un double du livret de famille (en cas de perte, vol, divorce, mésentente entre époux..) : ADRESSEZ-VOUS A LA MAIRIE DU DOMICILE

### INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Plus que quelques mois pour venir vous inscrire sur les listes électorales.

Date limite : 31 décembre 1996.

Ne sont concernés que ceux qui auront 18 ans avant le 29 février 1997, les nouveaux habitants de la commune et les personnes non inscrites à ce jour.

### DELIVRANCE D'UNE CARTE D'IDENTITE OU D'UN PASSEPORT

SE PRESENTER En Mairie

LES PIECES A PRODUIRE :

\* Pour une carte d'identité une copie intégrale d'acte de naissance (à demander à la Mairie du lieu de naissance).

\* pour un passeport, un extrait d'acte de naissance et dans le cas d'un renouvellement, l'ancien document (si l'ancien document a été délivré en dehors de l'arrondissement de Parthenay, joindre en plus un extrait d'acte de naissance.

\* deux photographies récentes et identiques (prises de face et sur fond clair et uniforme)

\* Un timbre fiscal à 150 F pour la carte d'identité ou 350 F pour le passeport. Ces timbres sont à retirer dans un bureau de tabac ou à la perception.

\* Jugement de divorce pour les enfants mineurs si les parents sont divorcés.

### VERIFICATIONS

**Identité** : Comparution personnelle du demandeur muni de tout document comportant une photographie

**Domicile** : Deux justificatifs de domicile différents (facture FRANCE TELECOM ..)

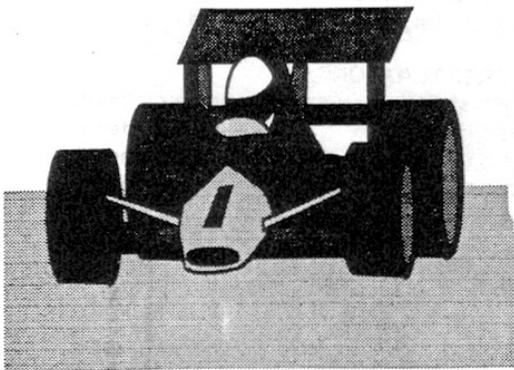
**UN CONSEIL** : N'attendez pas le dernier moment pour effectuer votre demande.

DEMANDE DE CARTE GRISE  
OU SE PRESENTER ?

- \* A la Mairie
- \* A la préfecture des Deux-Sèvres

LES PIECES A PRODUIRE

- \* Certificat de cession ou certificat de vente (l'adresse du vendeur doit être identique à la carte grise)
  - \* demande d'immatriculation
  - \* Certificat de non gage
  - \* Carte grise
  - \* Récépissé de la vignette (pour les véhicules immatriculés hors Deux-Sèvres)
  - \* Contrôle technique (Véhicule de plus de 4 ans)
  - \* Justificatif d'identité (permis de conduire, carte d'identité)
  - \* Justificatif du domicile
  - \* chèque (tarif en vigueur 150F du cheval, 1/2 tarif pour les véhicules de plus de 10 ans) libellé à l'ordre du régisseur de la Préfecture des Deux-Sèvres.
- Cas particuliers
- Changement de propriétaire suite au décès du titulaire de la carte grise : Conjoint survivant ou acquéreur pièces supplémentaires à fournir :
- \* Certificat d'hérédité établi par un notaire,
  - \* Certificat de vente signé par tous les héritiers.
- documents à récupérer dans tous les cas à la Mairie



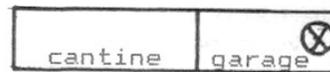
SERAIT-IL POSSIBLE DE ...?

\* Ne pas stationner à côté du conteneur à verres, car les personnes qui veulent déposer leurs verres sont souvent obligées de se garer assez loin et de traverser la place avec leur chargement assez lourd !

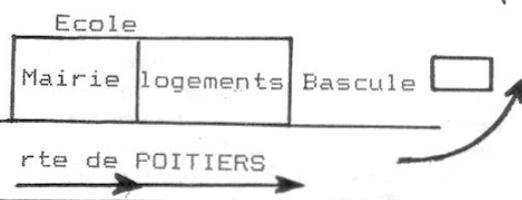


COLLECTE DE PAPIERS ET CARTONS

Vous avez, en votre possession, tout un tas de vieux journaux et de magazines qui vous encombrant, n'hésitez plus à faire le tri et déposez-les....



C'est ici !



COLLECTE DES GRAVATS ET DECHETS DE JARDIN

La Carrière située route de St-Jouin est ouverte tous les samedis de 09h00 à 18h00. Toutefois vous pouvez vous procurer les clefs auprès du secrétariat de la mairie pendant les heures d'ouverture.

COLLECTE DES DECHETS MENAGERS

Le camion du SIVOM de THOUARS prend vos poubelles tous les mercredis matin à partir de 08h00.

### AFFRANCHISSEMENT POSTAL

Vous l'avez déjà sûrement lu dans vos journaux, désormais les communes ne bénéficient plus de la franchise postale pour leur courrier administratif. Ceci n'est pas évidemment sans conséquence sur les relations entre la commune et ses administrés.

C'est ainsi que nous ne pourrons continuer à transmettre gratuitement les dossiers strictement privés (ex. : demande de carte grise, permis de chasser, permis de conduire, carte d'identité..) nous exigerons en contrepartie, la fourniture de timbres-poste ou leur contre valeurs.

### **ETAT-CIVIL 1996**

Cette année nous souhaitons la bienvenue à Coline Marie Clémentine DAVID née à PARTHENAY le 18 février 1996. Félicitations aux Parents !

C'est avec une profonde tristesse que nous avons enregistré le décès de Monsieur TESTREAU Hyacinthe, conseiller municipal honoraire survenu suite à un cancer le 15 mars 1996 à l'hôpital de THOUARS.

### **UN PEU D'HISTOIRE**

L'AGE DE LA MAJORITE POUR LES HOMMES ET LES FEMMES A EVOLUE DEPUIS LA FIN DU REGNE DE FRANCOIS 1er.

IL FUT LE SUIVANT

- DE 1556 à 1792 : HOMMES : 30 ANS ET FEMMES : 25 ANS
- DE 1792 à 1907 : HOMMES : 25 ANS ET FEMMES : 21 ANS
- DE 1907 à 1974 : HOMMES ET FEMMES : 21 ANS
- DEPUIS 1974 : HOMMES ET FEMMES : 18 ANS

L'AGE REQUIS POUR LE MARIAGE

- AVANT 1789 : HOMMES : 14 ANS ET FEMMES : 12 ANS
- DE 1789 à 1802 : HOMMES : 15 ANS ET FEMMES : 13 ANS
- DE 1803 à NOS JOURS : HOMMES : 18 ANS ET FEMMES : 15 ANS. 3 MOIS

### DIFFERENTES PERMANENCES ONT LIEU DANS LES LOCAUX DU CENTRE SOCIO-CULTUREL D'AIRVAULT

- ASSISTANTE SOCIALE, LES MARDIS ET JEUDIS DE 09h à 11h

-Caisse Primaire d'Assurance Maladie, LE MARDI DE 10h à 12h

- CRAMCO (Caisse Régionale D'Assurances Maladie du Centre Ouest) 1 LUNDI SUR 2 : DE 14h à 16h \* POUR VOTRE RETRAITE SECURITE SOCIALE \*

- CICAS & ARRCO ( Centre d'Information et de Coordination de l'Action Sociale des régimes de retraites complémentaires) & (Association des régimes de Retraites Complémentaires) 1 LUNDI SUR 2 : DE 14h à 15h30 \* POUR VOTRE RETRAITE COMPLEMENTAIRE SALARIE \*

- ASSOCIATION INTERMEDIAIRE DE REINSERTION (AIR) LES LUNDIS ET VENDREDIS DE 09h à 12h ET LES MERCREDIS DE 14h à 17h \* POUR LES CHOMEURS \*

- M.S.A. (Mutualité Sociale Agricole) TOUS LES 3èmes LUNDI DU MOIS DE 09h à 11h30

- C.A.F.(Caisse d'Allocations Familiales) LE MERCREDI DE 10h30 à 11h30

### AIDE MENAGERE

Vous avez de la difficulté à entretenir votre intérieur ou à préparer vos repas, pourquoi ne pas faire appel à une aide ménagère ?

Venez vous renseigner à la Mairie pour connaître les formalités et faire une demande d'aide ménagère.



## DETAIL DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT

### DEPENSES

#### DENREES ET FOURNITURES :

* Produit pharmaceutique	100 F
* Alimentation	500 F
* Habillement	500 F
* Carburant	3 000 F
* Combustible	10 000 F
* Produit d'entretien ménager	1 500 F
* Fournitures de voirie	15 000 F
* Fournitures de bureau	5 000 F
* Autres fournitures	500 F

#### FRAIS DE PERSONNEL

* Rémunération personnel permanent	148 300 F
* Charges sociales	68 400 F
* Cotisations diverses	6 800 F

#### TRAVAUX ET SERVICES EXTERIEURS

* Entretien de terrain	10 000 F
* Entretien de bâtiment	20 000 F
* Entretien de voirie	25 000 F
* Entretien de matériel	10 000 F
* Eau, Gaz, électricité	18 000 F
* Assurance	13 000 F
* Acquisition matériel et outillage	3 500 F
* Entretien de matériel de transport	5 000 F

#### IMPOTS ET TAXES

* Impôts et taxes sur rémunération	150 F
* Impôts et taxes foncières	1 500 F

#### PARTICIPATIONS ET CONTINGENTS

(dépenses obligatoires)

(SIVM = Syndicat Intercommunal à vocations multiples)

* Aide Sociale/ CONSEIL GENERAL	51 800 F
* Service incendie /CONSEIL GENERAL	12 000 F
* SIVM DE THOUARS	13 000 F
* SIVM DE MONCONTOUR	40 400 F
* SIVM DE ST-JOUIN-DE-MARNES	1 000 F
* CCAS D'AIRVAULT	1 000 F
* Ordures ménagères + cartons + verres	52 500 F
* Cantine ST-JOUIN-DE-MARNES	20 000 F
* Cotisations municipales	700 F
* Autre contingent (église)	2 500 F

#### ALLOCATIONS & SUBVENTIONS

* ALLOCATIONS	200 F
* SOCIETE DE CHASSE	1 000 F
* SOCIETE DE PECHE	900 F
* BIBLIOBUS	100 F
* SYNDICAT ET DEFENSE ENNEMIS DES CULTURES DESTRUCTION NUISIBLE	160 F
* SOCIETE DE CHASSE	400 F
* ASSOCIATION PARENTS D'ELEVES DE St-AGNES	250 F
* COOPERATIVE SCOLAIRE DE ST-JOUIN	700 F
* ASSOCIATION RICHESSE ET DEFENSE DU PATRIMOINE	200 F
* CLUB DU 3ème AGE	900 F
* CENTRE SOCIO CULTUREL	2 176 F
* COMITE DES FETES DE MARNES	900 F

- \* ASSOCIATION RADIO VAL D'OR
- \* CLASSE DE DECOUVERTE
- \* SYNDICAT INITIATIVE MONCONTOUR
- \* CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DE MARNES/ DISTRIBUTION FIN D'ANNEE AUX  
PERSONNES AGEES

FRAIS DE GESTION GENERALE

- \* Fêtes et cérémonies
- \* Frais de transports
- \* Impression et reliures
- \* Documentation générale
- \* Frais de poste et téléphone
- \* Indemnité fonction élus
- \* Dépenses imprévues

FRAIS FINANCIERS

- \* Intérêts (emprunts)
- \* Frais financiers divers

CHARGES ANTERIEURES

- \* Admission en non valeur  
(/ les personnes insolvables)

PRELEVEMENT POUR DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

RECETTES

PRODUITS DE L'EXPLOITATION

- \* Redevance d'enlèvement des  
ordures
- \* Taxe de faucardement du  
fossé courant

PRODUITS DOMANIAUX

- \* Locations des immeubles  
(Salle, logement)
- \* Concession dans les cimetières

RECouvreMENTS SUBVENTION

- \* Participation du département

DOTATIONS GLOBALES DE FONCTIONNEMENT

(VERSEES PAR L'ETAT)

IMPOTS INDIRECTS :

- \* Taxe sur les permis de chasse :
- \* Taxe additionnelle au droit de  
mutation

CONTRIBUTIONS DIRECTES

- \* Taxe d'habitation :
- \* Foncier bâti
- \* Foncier non bâti :
- \* Taxe professionnelle :

COMPENSATIONS ETAT

- \* Attribution fonds national  
taxe professionnelle :
- \* Compensation exonération taxe  
habitation :
- \* compensation exonération  
sur foncier :
- \* dotations diverses :

PRODUITS ANTERIEURS

Excédent de fonctionnement de  
l'année dernière :

## LES INVESTISSEMENTS REALISES

### LA FONTAINE DE LION

L'aménagement de la fontaine de lion a été réalisé en partenariat avec le SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocations multiples du Pays Thouarsais).

### REFECTION DU LOGEMENT MAIRIE

L'installation d'un chauffage central au gaz, la mise aux normes de l'électricité, les travaux de peinture, de tapisserie, l'isolation des combles ainsi que l'installation d'une nouvelle porte d'entrée ont été réalisés par nos artisans locaux.

Cette réfection a été financée par une subvention de l'Etat pour un montant de 16 000 F et par la Commune pour un montant de 80 000 F. Ce qui confère à ce logement un caractère social, sa location étant réservée aux personnes ayant des revenus modestes et ayant droit à l'allocation logement.

## LES INVESTISSEMENTS A REALISER

### RESTAURATION DE L'EGLISE

Les travaux de l'Eglise se poursuivront par la restitution d'une couverture en Lauzes sur la nef. L'estimation du montant de cette opération s'élève à 1.3 MF.

A ce jour, nous ne saurons vous dire quand commenceront les travaux puisque le maître d'ouvrage c'est à dire la Direction Régionale des Affaires Culturelles (Etat) ne nous en a pas informé.

Aussi, la commune a dû faire face à de nombreux obstacles quant au financement de cette opération. Il nous a fallu solliciter le Conseil Général et le Conseil régional à plusieurs



reprises afin d'obtenir une participation identique aux dernières tranches de travaux. Toutefois le montant des subventions sera inférieur à celui escompté !

### AMENAGEMENT ENTREES DE BOURG

Afin de limiter la vitesse en agglomération et d'agrémenter le paysage il sera procédé à la plantation d'arbustes à chaque entrée du bourg de façon à donner au conducteur l'impression d'un rétrécissement de la chaussée.

L'étude du projet a été réalisée par la Direction Départementale.

Le dossier de demande de subvention a été adressé au Conseil Général. Nous attendons sa délibération.



### UN PEU D'HISTOIRE

En Avril 1977, l'Association de Pêche La Truite Marnoise, fondée le 14 avril 1938, (premier Président M. PANIER Alix) se trouvait dissoute depuis quelque temps.

Une poignée de pêcheurs convaincus, réunis au café Brault, décide de ressusciter la défunte Association Agréée de Pêche et de Pisciculture qui portera désormais le nom de **Divine Marnoise** et aura pour Président M. Gautry Jacques. En 1986, elle accueille avec grand plaisir les pêcheurs d'Assais agrandissant ainsi son territoire halieutique. En 1995, l'A.A.P.P.n devient A.A.P.P.M.A.

A CE JOUR, le bureau qui se réunit environ une fois par mois à Marnes ou à Assais, se compose ainsi :

**Président** : Mr GAUTRY Jacques

**Vice-Présidents** : M. REAU Mario et M. BARREAU Dominique

**Trésorier** : M CALLARD René

**Trésorier Adjoint** : M. THIOLLET Patrick

**Secrétaire** : M. GUILBOT Paul.

**Secrétaires Adjointes** : MM. COUTANT Daniel et POTET Francis

### LES ACTIVITES DE L'ASSOCIATION

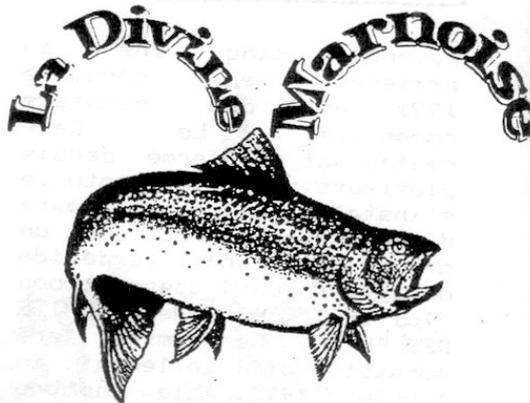
\* Permettre aux pêcheurs de pratiquer leur activité dans les meilleures conditions

- Délivrer des cartes de pêche (de 100 à 115)

- Procéder aux différents alevinages en truites surdensitaires ou en truitelles.

- Entretenir le parcours (nettoyage des rives, mise en place de passerelles...)

- Effectuer des travaux (frayères, enrochement de berges...) afin que la Dive puisse accueillir des



truitelles dans de meilleures conditions. Les travaux de curage effectués sur le parcours (1970,1971) ont porté un lourd préjudice à la faune piscicole.

- Intéresser les jeunes en les informant, en les faisant participer à la fête annuelle de la pêche.

- Organiser des manifestations (concours de pétanque à Marnes le Lundi de Pentecôte ; à Assais, le premier dimanche de juillet) afin de renflouer la trésorerie.

Notons que pour ces différentes activités dont la liste n'est pas exhaustive, chaque pêcheur adhérent est concerné.

### Remarques

En cette année 1996, c'est avec plaisir que nous avons accueilli les décisions du S.I.V.O.M. :

\* Nettoyage des rives

\* Remise en eau du bras de Fosse,

Par contre, nous déplorons les manoeuvres excessives des clapets régulateurs qui parfois mettent à sec certaines parties du parcours anéantissant en peu de temps nos efforts de repeuplement.

au restaurant probablement

\* 20h00 Petit repas champêtre.

## PELTE ET PIOCHE

L'équipage FELTE & PIOCHE est une association qui a pour but la régulation des animaux nuisibles ((renards et blaireaux en particulier). Créée en 1993, elle est aujourd'hui constituée de 10 membres dirigeants plus quelques personnes qui apportent leur aide régulièrement. Le chenil est situé Grand'Rue à MARNES, chez Monsieur POINT Pascal.



Pour réguler ces nuisibles, il est pratiqué la vénerie sous terre : Il s'agit d'un mode de chasse qui utilise des chiens de race fox-terrier que l'on introduit dans les terriers pour localiser un animal. Quand cela est fait, il reste aux chasseurs à creuser un trou afin de prendre la bête. Cette chasse se pratique une grande partie de l'année et ce dans les départements des Deux-Sèvres, de la Vienne et du Maine & Loir.

L'équipage est aussi composé de 4 sonneurs de trompe de chasse qui sonnent durant les chasses. Pour cela, il est organisé une répétition tous les mercredis soir dans les alentours de MARNES. Pour les manifestations, rien n'est actuellement prévu pour la fin d'année ; Un concours de pétanque et palet ayant été organisé début du mois de mai.

## "L'AMITIE MARNOISE"

Notre club fonctionne depuis bientôt dix neuf ans, madame DUGUET Juliette en assurait la Présidence avec dévouement depuis le début, celle-ci ayant désiré se retirer de ses fonctions les membres présents à l'assemblée générale du 10 avril 1996 ont procédé au renouvellement du bureau qui est le suivant :

PRESIDENTE : Mme MORTON  
Gisèle

Vice-PRESIDENT : Mme BRIT  
Yvette

TRESORIER : Mr CHEVALIER Guy

TRESORIER Adjoint : Mme  
DUGUET Juliette

SECRETAIRE : Mr COYAULT  
Maurice

MEMBRES : Mmes BRAULT Andrée  
& MOINE Rosine

Les réunions dont le but est de se retrouver dans diverses activités de loisirs et de détente ont lieu un mercredi sur deux. Mais pour que notre club survive, nous demandons à tous les retraités de nous rejoindre. Toutes suggestions nouvelles seront les bienvenues !



## R.P.I ST-JOUIN-DE-MARNES & MARNES

### ATTENTION AUX VOLEURS D'IMAGES !

Les classes : maternelles et CP de SAINT-JOUIN-DE-MARNES & MARNES ont rencontré leurs correspondants de LUZAY pendant 3 jours du 22 au 24 mai lors d'une classe image à DISSAY.

Les 35 enfants ont appris à manipuler l'appareil-photo et le camescope à travers des activités ludiques ; ils ont même réussi à faire disparaître les maîtresses ! Les enfants ont apprécié ces activités encore insolites pour eux en découvrant la réalité que cachent les images.



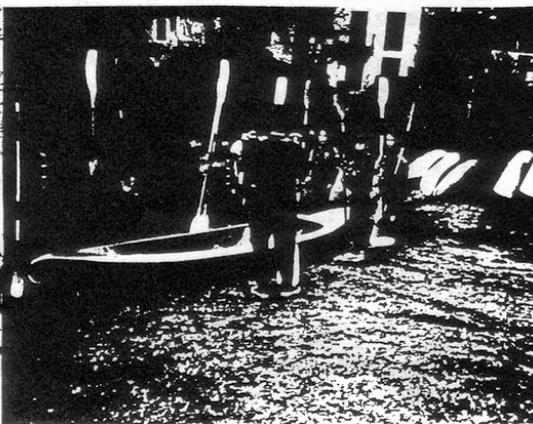
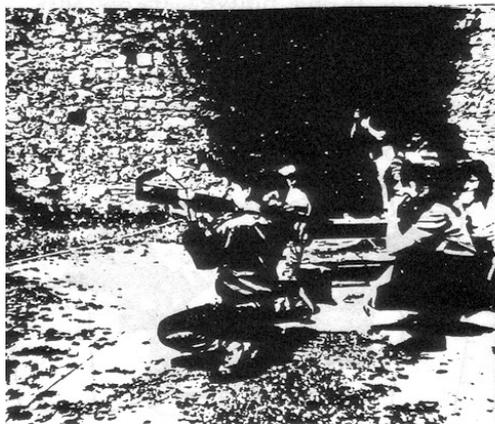
### A LA DECOUVERTE DE L'HOMME

Du 22 au 26 avril, les enfants de l'école de SAINT-JOUIN-DE-MARNES & MARNES (DU CE1 au CM2) sont partis en classe de découverte dans le PERIGORD NOIR avec les enfants de l'école de LUZAY. Les 33 enfants sont allés à la rencontre de l'homme de Cro-Magnon. Ils ont découvert son mode de vie, ont expérimenté la taille du silex et du bois, le tissage à la manière des hommes du néolithique.

Ils ont aussi visité une noyeraie, une ferme où l'on produit du foie gras, la Vallée de la Dordogne, Sarlat, le Château de Castelnaud...

Le mercredi, les enfants ont vécu des sensations fortes à travers des activités sportives : escalade, spéléo et descente de la Dordogne en canoé.

Les enfants sont revenus avec plein de souvenirs qu'ils ont partagés au cours d'une exposition réalisée à l'école de St-jouin-de-Marnes.



Le Comité de rédaction remercie vivement les Associations marnoises qui ont participé avec enthousiasme à ce premier bulletin municipal.

Merci aussi au R.P.I. (Regroupement Pédagogique Intercommunal) St-JOUIN DE-MARNES & MARNES.

Ce premier bulletin a surtout pour rôle de vous informer sur les services de la Mairie et les activités associatives de la Commune.

Dans le prochain bulletin, nous souhaitons ouvrir des colonnes à tous ceux qui désirent s'exprimer.

Nous proposons quelques pistes à explorer :

- \* historique des rues,
- \* activités des moulins,
- \* métiers et commerces disparus,
- \* Fêtes..... ,

Ou toute autre idée.

Nous sommes aussi preneurs de tout document (photos, cartes postales, articles de journaux...).



MAIRIE DE MARNES  
79600 MARNES  
Responsable de la publication :  
Nicole Gerlot  
Comité de rédaction :  
Pascale Delhomme, Gérard Gerlot,  
Paul Guilbot, Valérie Ridouard.